Septembre 2021 · Vol. 11 no.3

Le Village'Oies

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-JOACHIM

CRÉDIT PHOTO : MANON DUMAS



sommaire

Dates & bottin . 1
Mot du maire & accomplissements . 2,3
Élection municipale . 4,5,6
Loisirs . 7,8,9
Festival de l'Oie Des Neiges
& retour sur l'été . 10
Communiqué : Piscine régionale . 11
Communiqué : Paroisse de Saint-Joachim . 12
Environnement . 13 , 14
Chèque emploi-service & PLUmobile . 15

Dates à retenir

CRÉDIT PHOTO : MANON DUMAS



Septembre

30 septembre : Inauguration du Centre des loisirs

Octobre

4 octobre : Séance ordinaire du conseil
21 octobre : Collecte d'encombrants (monstres)
22 octobre : Collecte des feuilles mortes et résidus verts
31 octobre : Halloween et maison hantée à l'Hôtel de Ville
31 octobre : Vote par anticipation

Novembre

5 novembre : Collecte des feuilles et résidus verts
7 novembre : Élection municipale
15 novembre : Séance ordinaire du conseil

Décembre

4-5 décembre : Cours Gardiens avertis et Prêts à rester seuls
6 décembre : Séance ordinaire du conseil
14 décembre : Nouvelle édition du Village'Oies

Numéros importants

Hôtel de Ville de Saint-Joachim : 418 827 3755
Bureau de poste de Saint-Joachim : 418 827 4105
Presbytère de Saint-Joachim : 418 827 4020
École primaire La Pionnière : 418 821 8086
École secondaire Mont-Saint-Anne : ... 418 821 8053
Bibliothèque La Plume d'Oie : .....,....418 827 8493
Réserve faunique Cap-Tourmente : 418 827 4591
Ressource familiale Côte-de-Beaupré : 418 827 4625
La Grande Ferme : 418 827 4608
Canyon Sainte-Anne : 418 827 4057

Service d'urgence (ambulance, police et pompier) : 9 1 1

Info-Santé : 8 1 1

Centre antipoison 1 800 463 5060

Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré
418 827 3726

CLSC Orléans
418 827 5241

mot du maire
et accomplissements



Cher citoyennes et citoyens,

Il me fait plaisir de vous adresser ces quelques mots pour une dernière fois à titre de maire de la Municipalité de Saint-Joachim étant donné que, comme plusieurs d'entre vous le savez déjà, j'ai pris la décision, après 12 années à titre de maire et précédées de 5 années comme conseiller municipal, de ne pas solliciter de nouveau mandat en octobre prochain.

Je suis très fier de ce que mon équipe a accompli au cours de 12 dernières années.

Permettez-moi ici de vous dresser la liste de nos principaux accomplissements :

Eau potable :
-Ajout d'un puits artésien (secteur village)
-Remplacement de la conduite d'amenée d'eau potable
-Construction d'un réservoir d'eau potable secteur village – Rue Fortin
-Mise aux normes et rénovation - réservoir eau potable - secteur La Miche

Travaux publics - voirie :
-Réfection de la Route des Carrières (ponceau + reconstruction de la côte)
-Réfection de la rue Fillion (infrastructures d'aqueduc, d'égout domestique et pluvial)
-Réfection de la rue du Trait-Carré (est de la rue de l'Église) – aqueduc
-Réfection de la rue du Trait-Carré (ouest de la rue de l'Église) – pluvial
-Réfection de la rue du Moulin
-Réfection de la rue Fortin (secteur Nord)
-Réfection de la rue Blondelle - aqueduc et chaussée
-Réfection de la rue du Chemin du Cap Tourmente (côté nord)
-Réfection de la rue du Chemin du Cap Tourment (côté sud) sur 4.5 km.
-Établissement d'ententes intermunicipales (déneigement, écocentre, camp d'été)
-Asphaltage de la rue de La Miche et rue des Pins (sera complétée en octobre)
-Asphaltage de la rue Lessard

Infrastructures municipales :
Transformation du terrain de balle molle en parc municipal (Parc Camille Côté) :
- implantation d'une patinoire permanente;
- aménagement des zones familiales et adultes (modules de jeux et de sports);
- installation de mobilier urbain;
- construction du bloc sanitaire, d'un entrepôt et d'un abri - Parc Camille Côté;
- réfection des terrains de tennis;
- réfection du bâtiment de la piscine;
- réfection du centre des loisirs;
- Installation de 2 terrains de pétanque;
- construction d'une piste BMX;

Ressources humaines + projets communautaires :
-Engagement d'un(e) urbaniste à temps plein (schéma d'aménagement + réglementation)
-Engagement d'un(e) coordonnateur(trice) aux loisirs, culture et communications
-Tenue du Gala reconnaissance des bénévoles annuel
-Adhésion à la politique familiale et MADA de la MRC

Sécurité civile :
- Élaboration du plan municipal de sécurité civile

Projets spéciaux : (général)
- Société Hydro-Canyon Saint-Joachim - mini centrale hydro-électrique
- Piscine municipale régionale
- Canyon Ste-Anne
- Enseigne à l'entrée de la municipalité
- Tableau d'affichage (coin de la rue de l'Église)
- Entente de redevances du site d'enfouissement (LET - Ville de Québec)
- Entente avec les Entreprises LT pour l'aire de protection des résidents de la rue des Pins
- Remplacement des lumières au DEL sur tout le territoire

Implication communautaire (niveau local)
- La Grande Ferme;
- Le Festival de l'Oie des Neiges;
- Le Tour du Cap Tourmente Simard;
- La Fabrique St-Joachim;
- Le Club de l'âge d'or ;
- Le Comité de bienfaisance;
- Les Fermières.

Voilà, en résumé, les principales réalisations au cours de nos 3 mandats. Une seule n'a pas été mentionnée et il s'agit du taux de taxation de notre municipalité.

Depuis notre arrivée en poste et malgré tous les investissements effectués pour le mieux-être de toute la collectivité, le compte de taxe a très peu augmenté au cours de ces 12 années.

En effet, pour l'évaluation moyenne d'une propriété de la municipalité en 2010 de 151,100$ un contribuable payait 1,918.41$ alors que 12 ans plus tard cette évaluation moyenne étant de 234,100$ le même contribuable paie 2,123.08$ soit uniquement une augmentation de 204.67$ pour 12 ans.

Parmi toutes les réalisations que nous avons faites, cette minime augmentation, malgré toutes les améliorations complétées, est sans aucun doute celle qui rend mon conseil et moi-même des plus fiers.

Je tiens d'ailleurs à remercier sincèrement tous les membres du conseil, présents et passés, qui m'ont accompagné et soutenu tout au long de ces 3 mandats. Sans eux, sans leur collaboration et leur travail ma tâche n'aurait pas été aussi simple. Vous pouvez être fiers de ce que nous avons accompli ensemble. Ce fût un plaisir de travailler avec vous !

Merci également à tous les employés (ées) qui ont œuvré avec nous pendant ces 12 années pour votre implication et votre dévouement.

En terminant, je tiens aussi à remercier ma famille. Merci à mes enfants, Myriam et Marc-Antoine qui étaient plus jeunes au tout début, de toujours m'avoir soutenu malgré mes absences nombreuses de la maison pour diverses réunions ou activités et enfin, un MERCI tout spécial à ma conjointe Marie-Claude qui, elle aussi m'a soutenu au cours de ces années, m'a été de bons conseils dans plusieurs dossiers par ses recommandations et/ou suggestions en plus de m'accompagner de façon régulière aux différentes activités. Elle a été, sans le savoir, une remarquable représentante de notre municipalité. MERCI, MERCI, MERCI !

Ce fût un plaisir de vous servir et de travailler pour vous toutes et tous, citoyennes et citoyens de Saint-Joachim !

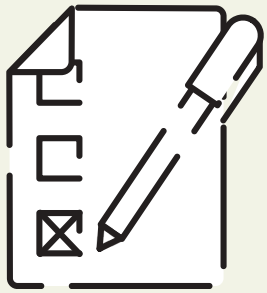
Au plaisir!
Marc Dubeau, maire

ÉLECTION MUNICIPALE

7 novembre 2021

Voici les éléments importants en lien avec l'élection municipale du 7 novembre prochain :

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :



Poste de mairesse ou maire
Poste de conseillère ou conseiller 1
Poste de conseillère ou conseiller 2
Poste de conseillère ou conseiller 3
Poste de conseillère ou conseiller 4
Poste de conseillère ou conseiller 5
Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente d'élection ou de l'adjointe désignée pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants :

Du 17 septembre au 1er octobre 2021

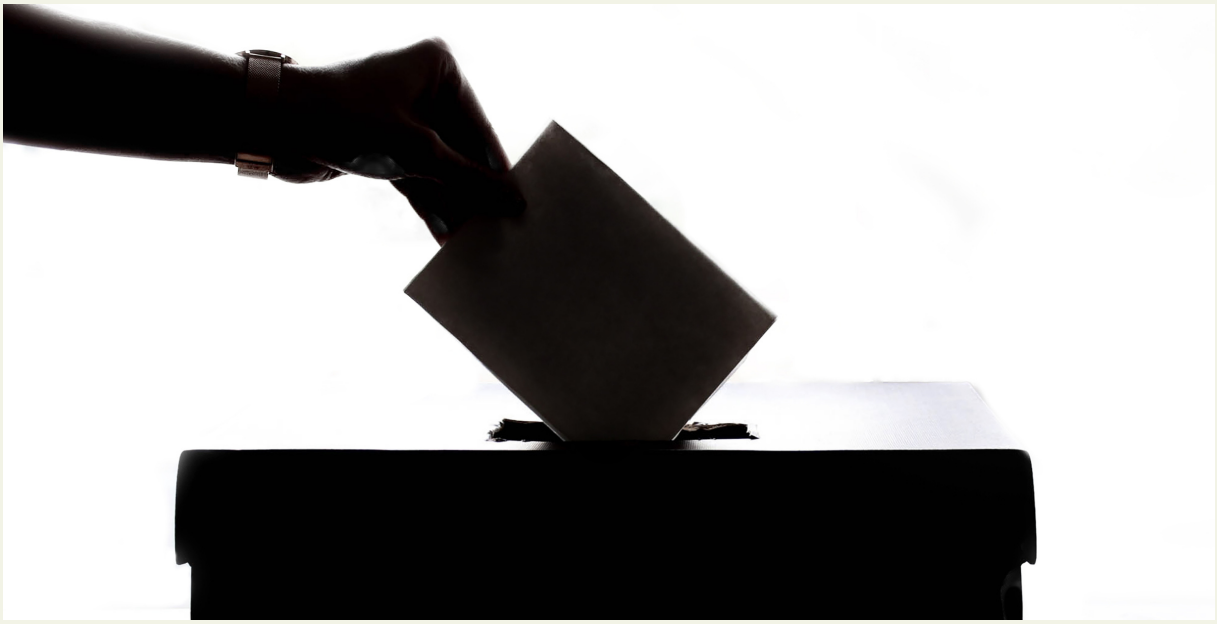
Horaire

Lundi	De 8h à 12h et de 13h à 16h30
Mardi	De 8h à 12h et de 13h à 16h30
Mercredi	De 8h à 12h et de 13h à 16h30
Jeudi	De 8h à 12h et de 13h à 16h30
Vendredi	De 8h à 12h

ATTENTION : LE VENDREDI 1ER OCTOBRE 2021, LE BUREAU SERA OUVERT DE 9 H À 16 H 30 DE FAÇON CONTINUE.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, entre 9 h 30 et 20 h, aux dates suivantes :

JOUR DU SCRUTIN : DIMANCHE 7 NOVEMBRE 2021
JOUR DE VOTE PAR ANTICIPATION : DIMANCHE 31 OCTOBRE 2021



4. Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situation suivantes :

- Vous êtes domicilié(e) dans un établissement de santé admissible;
- Vous êtes domicilié(e) dans la municipalité, mais incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes un(e) proche aidant(e) domicilié(e) à la même adresse qu'une telle personne;
- Vous aurez 70 ans ou plus le jour du scrutin
- Entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique car vous :

- êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
- avez reçu un diagnostic de COVID-19 et être toujours considéré(e) comme porteur(-teuse) du virus;
- présentez des symptomes de COVID-19;
- avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
- êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec la présidente ou le président d'élection au plus tard le mercredi 27 octobre 2021.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 4 octobre 2021.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après leur envoi, vous pourrez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente ou du président d'élection au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à 16h30.

Si vous demandez de voter par correspondance car vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande sera valide uniquement pour le scrutin en cours. Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

5.La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Mme Christine Drouin

6.L'adjointe suivante a été désigné pour recevoir des déclarations de candidature : Mme Christine Drouin

7.Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou joindre son adjointe ou adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Nadia Duchesne , Présidente d'élection
Adresse : 172, rue de l'Église Saint-Joachim (QC) G0A 3X0
Téléphone : 418 827-3755 poste 102

Christine Drouin, Adjointe
Adresse : 172, rue de l'Église Saint-Joachim (QC) G0A 3X0
Téléphone : 418 827-3755 poste 104



ÉLECTION MUNICIPALE

7 novembre 2021

POUVEZ-VOUS VOTER PAR CORRESPONDANCE ?

Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Vous avez votre domicile dans la municipalité et vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé. Votre proche aidant domicilié à la même adresse peut aussi voter par correspondance.
- Vous êtes en isolement ordonné ou recommandé par les autorités de santé publique, car vous :
  - êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours ;
  - avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) porteur(se) de la maladie ;
  - présentez des symptômes de la COVID-19 ;
  - avez été en contact avec un cas soupçonné ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours ;
  - êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.
- Pour voter par correspondance, vous devez faire votre demande **au plus tard le mercredi 27 octobre 2021**.
- Les bulletins de vote remplis devront être reçus au bureau de votre présidente ou président d'élection **au plus tard le 5 novembre 2021, à 16 h 30**.
- Si vous êtes admissible au vote par correspondance, vous pouvez également faire une demande de modification à la liste électorale par écrit.

Informez-vous auprès de votre présidente ou président d'élection.

QUATRE HEURES POUR ALLER VOTER, C'EST VOTRE DROIT !

Le jour de l'élection, votre employeur doit s'assurer que vous disposez de **quatre heures consécutives** pour aller voter.

Consultez la marche à suivre

MUNICIPALITÉS DE

MOINS DE 5000 HABITANTS

DONS AUX PERSONNES CANDIDATES

Vous pouvez donner jusqu'à 200 $ à chaque personne candidate se présentant à une élection générale. Vous devez verser votre don directement à cette personne. Si le montant dépasse 50 $, vous devez le faire au moyen d'un chèque personnel. La personne candidate peut se verser, en plus d'une somme de 200 $, un don personnel d'un maximum de 800 $ afin d'effectuer des dépenses en vue de favoriser son élection.

CONTRÔLE DES DÉPENSES

Seule la personne candidate à une élection peut engager et payer des dépenses en vue de favoriser son élection. Ces dépenses sont limitées en fonction des dons qu'elle reçoit et de son don personnel. La personne candidate devra préparer un formulaire des dons qu'elle aura reçus (y compris son don personnel) et des dépenses qu'elle aura effectuées. Elle devra remettre ce formulaire à la trésorière ou au trésorier de la municipalité, qui en fera parvenir une copie à Élections Québec.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec le bureau de la présidente ou du président d'élection de votre municipalité.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOACHIM

NADIA DUCHESNE, PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

Tél. : 418 827-3755 Poste : 102

DGE-1114-VF (21-07)

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOACHIM

ÉLECTION GÉNÉRALE DU 7 NOVEMBRE 2021

Manuel de l'électeur

Voici ce que vous devez savoir pour voter



élections Québec

Une élection générale se tiendra dans votre municipalité le dimanche 7 novembre 2021.

POUR VOTER, vous devez respecter les conditions suivantes :

- Être sur la liste électorale
- Avoir 18 ans ou plus
- Avoir la citoyenneté canadienne*
- Ne pas être sous curatelle[1] ni privé de vos droits électoraux*

+

- Avoir votre domicile dans la municipalité*
- Habiter au Québec depuis six mois*

OU

- Être propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise depuis au moins 12 mois*

Communiquez avec votre présidente ou président d'élection **pour obtenir plus d'information.**

***AU 1er SEPTEMBRE 2021**

ÊTES-VOUS SUR LA LISTE ÉLECTORALE ?

Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur la liste électorale municipale.

Vous pouvez vérifier si vous l'êtes en consultant l'avis d'inscription transmis par votre municipalité.

VÉRIFIEZ MAINTENANT !

Le jour de l'élection, vous ne pourrez plus vous inscrire ni faire de changement d'adresse.

POUR VOUS INSCRIRE OU MODIFIER VOTRE INSCRIPTION

Présentez-vous au bureau de révision, aux jours et aux heures indiqués sur l'avis d'inscription transmis par la municipalité.

Un parent, une conjointe, un conjoint ou une personne qui cohabite avec vous peut faire cette démarche à votre place.

Si vous avez des questions, communiquez avec votre présidente ou président d'élection. Ses coordonnées figurent au verso du dépliant.

DOCUMENTS POUR VOUS INSCRIRE

Pour vous inscrire ou pour effectuer un changement d'adresse, vous devez présenter deux documents qui contiennent :

1. votre nom et votre date de naissance (certificat de naissance, carte d'assurance maladie, passeport, etc.) ;
2. votre nom et l'adresse de votre domicile actuel (permis de conduire, facture de téléphone ou d'électricité, etc.).

POUR VOTER

Vous devez établir votre identité en présentant l'un des documents suivants :

- carte d'assurance maladie du Québec ;
- permis de conduire du Québec ;
- passeport canadien ;
- certificat de statut d'Indien ;
- carte d'identité des Forces canadiennes.

BESOIN D'ASSISTANCE POUR VOTER ?

Le personnel du bureau de vote est là pour vous aider.

- Vous pouvez demander de l'aide pour marquer votre bulletin de vote.
- Si vous avez un handicap visuel, vous pouvez demander le gabarit qui vous aidera à voter par vous-même.
- Si vous êtes une personne sourde ou malentendante, une ou un interprète peut vous accompagner.

Le jour de l'élection, les bureaux de vote sont ouverts de 9 h 30 à 20 h.

Vous pouvez aussi **voter par anticipation** de 9 h 30 à 20 h le(s) dimanche, 31 octobre 2021

LES MESURES SANITAIRES en vigueur au moment des élections seront respectées dans tous les bureaux de vote (port du masque ou du couvre-visage, distanciation physique, désinfection des mains). Tout sera mis en œuvre pour assurer la sécurité de l'ensemble des personnes présentes dans les bureaux de vote.

Vous pourrez aussi utiliser votre propre crayon de plomb ou votre stylo noir ou bleu.

1. Une personne est sous curatelle si un tribunal l'a reconnue inapte, de façon totale et permanente, à prendre soin d'elle-même et à administrer ses biens.



LOISIRS
ET ÉVÈNEMENTS



Halloween à Saint-Joachim

Venez fêter l'halloween sur le site de l'Hôtel de Ville le 31 octobre prochain.

Oserez-vous visiter la



MAISON HANTÉE?

Jeux et bonbons vous attendront à l'extérieur.

CLUB DE MARCHE DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Joignez-vous au Club de marche de la Côte-de-Beaupré et devenez un randonneur ou une randonneuse en pratiquant la marche active de groupe en nature.

Informations et inscription sur notre blogue :
http://clubdemarchecotedebeaupre.blogspot.ca/

D'autres informations disponibles sur notre page Facebook :
https://www.facebook.com/ClubMarcheCoteBeaupre/

Contact : Luc Legendre, président 418-580-2275 ou Luc.legendre@icloud.com

Venez célébrer la culture avec nous !

formations pour jeunes adolescents

PRÊTS À RESTER SEULS!

Samedi 4 décembre 2021
Toute la journée (heures exactes à déterminer)
65$
Instructeur : Medic
Lieu : Centre des loisirs
Description : Ce cours permet aux jeunes âgés de 9 à 13 ans (ou avoir complété la 3e année) d'apprendre des techniques de base en secourisme et d'acquérir les compétences nécessaires pour assurer leur sécurité à tout moment où ils ne sont pas sous la supervision directe d'un parent, d'un tuteur ou d'un adulte en qui ils ont confiance, qu'ils soient à la maison ou dans leur collectivité.

CROIX-ROUGE CANADIENNE
PARTENAIRE DE FORMATION



GARDIENS AVERTIS

Dimanche le 5 décembre 2021
Toute la journée (heures exactes à déterminer)
65$
Instructeur : Medic
Lieu : Centre des loisirs
Description : Ce cours présente les techniques de secourisme de base et les compétences nécessaires pour prendre soin des enfants. Il s'adresse aux jeunes de 11 à 15 ans (ou 6e année). Les participants apprennent à s'occuper d'enfants plus jeunes qu'eux (enfants appartenant à diverses catégories d'âge), à prévenir les urgences et à y répondre. Ce cours offre également aux jeunes la formation nécessaire pour promouvoir leurs services comme gardiens avertis auprès de parents potentiellement intéressés.

CERCLE DES FERMIÈRES DE SAINT-JOACHIM

Les ateliers de 2021-22
19h15 (19h45 les soirs de réunions)

21-28 septembre : Bas en tricot à la broche.

5-12 octobre : Tuque réversible, tricot à la broche.

19 octobre : Laine d'acier maison à la broche ou au crochet.

26 octobre : On complète les projets de tricot en cours.

2 novembre : Ma soupe favorite : partage de sa meilleure recette de soupe.

9 novembre : À venir

16-23 novembre : À venir

30 novembre : Atelier spécial de Noël

7 décembre : Social de Noël

Club social du troisième âge des Pionniers de St-Joachim



LES PIONNIERS DE SAINT-JOACHIM

Veuillez prendre note que le Club des Pionniers de Saint-Joachim continue de suspendre ses activités en raison de la situation actuelle avec la COVID-19.

L'arrêt des activités n'est pas définitif mais pour une durée indéterminée.

ASSOCIATION BÉNÉVOLE CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Proches aidants d'aînés

CALENDRIER DES ACTVITÉS AUTOMNE 2021

ACTIVITÉS	DATE ET HEURE	LIEU	PUBLIC
Halte pause La maisonnée	Tous les mardis de 9h30 à 15h30	ABCB	PAA et leurs proches
Conférences virtuelles	L'usure de compassion : Jusqu'ou aller sans de brûler ? **15 septembre de 13h à 15h** Vieillissement et maladie dégénérative: comment augmenter sa qualité de vie grâce à l'activité physique **27 octobre de 13h à 15h**	ZOOM	OUVERTES À TOUS
Groupe d'entraide	Le parcours du proche aidant **Tous les premiers vendredis du mois de 13h à 15h**	ABCB	PAA
Groupe de soutien	À venir	À venir	À venir

ABCB: Association Bénévole Côte-de-Beaupré
PAA: Proches aidants d'ainés



INSCRIPTION

418 827-8780 #104
info@associationbenevolecdb.com
www.associationbenevolecdb.com

Association Bénévole Côte-de-Beaupré

L'APPUI POUR LES PROCHES AIDANTS
INFO-AIDANT 1 855 852-7784
LAPPUI.ORG

Un panier de services diversifiés

Maintien à domicile
- Popote roulante
- Accompagnement-transport médical
- Transport vers les services essentiels

Socialisation
- Gestes d'amitié (appels, visites et activités)
- Activités en salle

Aide aux démarches administratives
- Aide aux formulaires
- Comptoir d'aide en impôts

Proches aidants d'aînés
- Accompagnement et soutien individuel et de groupe
- Informations
- Répit hors-domicile



LA GRANDE FERME

9 et le 10 octobre 2021 de 10h à 17h

La Grande Ferme reprend cette année son traditionnel marché d'automne. Nous sommes à la recherche de producteurs pour cette édition ! Pour vous inscrire comme producteurs, remplissez le formulaire ci-dessous.

Durant cette édition, plusieurs activités seront offertes, notamment :

- Mini-conférences et dégustations (d'une durée de 45 minutes);

- Décoration de citrouilles (pour les familles, d'une durée d'une heure).

Les mini-conférences et dégustations auront lieu en après-midi, de 13h30 à 15h, les 9 et 10 octobre. Des détails suivront sous peu.

Pour la décoration de citrouilles, le coût est de 3,00 $ (avant taxes) par enfant. Trois plages horaires sont prévues pour les deux journées : 13h30-14h30 // 14h30-15h30 // 15h30-16h30.

Le nombre d'enfants est de 8 par plage horaire.

Réservation obligatoire sur le site de la Grande Ferme : https://lagrandeferme.org/marche-dautomne



Communiqué - Festival de l'Oie des Neiges

C'est avec une grande tristesse et contre notre volonté que nous vous annonçons le report des activités entourant la présentation de la 27" édition du Festival de l'Oie des Neiges en 2022.

Suite à l'arrivée grandissante du variant Delta, nous comprenons et respectons les mesures imposées par le gourvemement du Québec.

Cependant, il s'avère difficile pour nous, entre autres, avec l'exigence de l'application du passeport vaccinal obligatoire pour toutes les personnes âgées de 13 ans et plus, d'assurer la sécurité des visiteurs ainsi que celle des artistes, artisans, bénévoles et nous-mêmes. Ce temps d'arrêt nous permettra de repenser à une formule révisée de notre programmation avec de nouvelles idées d'activités qui sont déjà dans nos cartons!

On se donne rendez-vous l'an prochain!

L'équipe de Festival :
Lucie Morel Asselin, présidente
Lawrence Cassista
Lucie Racine
Liette Saillant
Serge Renaud
Alain Paré

Festival de l'Oie des Neiges de Saint-Joachim

Retour sur l'été 2021| Loisirs

Band mobile

Pas si mobile que ça finalement, mais tout de même un succès!

Le 18 juin dernier, le band qui devait déambuler dans les rues de Saint-Joachim a dû faire sa prestation sous la pergola du parc de l'Hôtel de Ville en raison de la pluie.

Malgré le changement de plan, ce fut une soirée agréable et les personnes présentes ont beaucoup apprécié leur soirée.

Ciné plein air

Le 20 août dernier a eu lieu la toute première édition du ciné plein air de Saint-Joachim.

Nous avons compté un peu plus de 70 personnes à assister à la présentation du film Raya et le dernier dragon, dans la cour de l'Hôtel de Ville.

Nous souhaitons féliciter une grande partie des participants qui ont apporté leurs propres contenants pour le popcorn et la boisson. Cela nous a permis de générer moins de déchets et d'être plus écologique.

Cet évènement à su faire le plaisir des petits, comme des grands.

À renouveler l'an prochain, c'est certain!





LA PISCINE RÉGIONALE INTÉRIEURE DOIT ÊTRE ÉQUITABLE POUR TOUS

À l'aube d'un automne qui s'annonce fort chargé, les maires des municipalités de Beaupré, Sainte-Anne-de-Beaupré et Saint-Joachim souhaitent informer la population de la Côte-de-Beaupré de l'évolution de la piscine intérieure régionale et ramener ce projet majeur et positif au centre des discussions.

L'installation tant souhaitée dans l'est de la MRC ouvrira ses portes à l'hiver 2022, alors que les citoyens de Saint-Ferréol-les-Neiges et de Saint-Tite-des-Caps ne font toujours pas partie de l'entente intermunicipale visant à assumer équitablement les frais d'exploitation annuels.
Pourtant, selon un sondage commandé par les cinq municipalités concernées par le projet et réalisé en janvier 2019 par Léger , la piscine intérieure est souhaitée par 89 % des citoyens de l'est de la MRC. L'adhésion au projet atteint même 90 % et 91 % à Saint-Tite-des-Caps et à Saint-Ferréol-les-Neiges, selon ce même sondage.

Malgré ces données probantes et la tenue de plusieurs rencontres de travail, les conseils municipaux de Saint-Ferréol et de Saint-Tite ont choisi de se retirer du projet. Ils persistent à souhaiter une tarification pour leurs citoyens sans participer financièrement aux frais d'exploitation récurrents. Cette avenue est inéquitable pour les citoyens de Beaupré, de Sainte-Anne-de-Beaupré et de Saint-Joachim, qui paieraient à eux seuls les frais d'exploitation annuels pour l'usage des citoyens de Saint-Ferréol et Saint-Tite. Soulignons que les subventions reçues couvrent uniquement une partie des coûts de construction.

Pour les trois maires, il apparaît questionnable que des élus privent ainsi leurs citoyens d'un équipement régional souhaité par tous, alors que la facture annuelle pour les opérations répartie au prorata pour chacune des municipalités est des plus raisonnables, à environ 50 $ par résidence.

« Notre souhait le plus cher depuis le début est de mener ce projet à terme en équipe avec tous les conseils municipaux de l'est. Nous peaufinons actuellement une programmation attrayante avec des cours diversifiés (natation, aquaforme, aquabébé, bains animés, etc.).

Nous sommes convaincus que la voix de l'équité et du partage s'élèvera au-dessus des considérations partisanes.

En ce sens, notre main demeure tendue », a réitéré M. Pierre Renaud, maire de Beaupré, appuyé par M. Jacques Bouchard, maire de Sainte-Anne-de-Beaupré et de M. Marc Dubeau, maire de Saint-Joachim.



Paroisse Notre-Dame-de-la-Nouvelle-France

Communauté de Saint-Joachim



L'équipe pastorale de la paroisse Notre-Dame-de-la-Nouvelle-France est maintenant composée du père Jacques Fortin, curé ; de l'abbé Luc Boudreault, vicaire et du père Jean-Claude Nadeau, prêtre collaborateur.

Voici un bref résumé de l'abbé Luc nouvellement nommé :

Natif de St-Siméon, Charlevoix, il est entré au Grand Séminaire de Québec en 1984 et a été ordonné prêtre le 17 octobre 1993.

Voici les paroisses où il a exercé le ministère sacerdotal :

- 1993-1997 : Plessisville
- 1997-2001 : Lévis-Pintendre
- 2001-2005 : St-Damien, Buckland, St-Philémon, St-Nazaire, Armah
- 2005-2010 : Charlevoix-Est
- 2010-2011 : Île d'Orléans
- 2011-2014 : Augustines de la Miséricorde de l'Hôpital Général
- 2014-2016 : Plessisville
- 2016-2021 : Charlevoix-Ouest

Comptez sur mon soutien et ma prière dans ce projet d'unir nos efforts en vue de regrouper nos communautés chrétiennes avec celles de Beauport et Orléans.

Luc Boudreault, prêtre

Consultez régulièrement notre site Internet www.paroissendnf.org pour vous tenir au courant des événements qui se déroulent dans nos différents milieux ou au Diocèse de Québec et prenez note que le feuillet paroissial format papier n'est plus publié. Vous pouvez en prendre connaissance sous l'onglet « Feuillet paroissial » dans notre site Internet.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute information que vous aimeriez connaitre concernant la vie de nos communautés chrétiennes à l'adresse courriel suivante secretariatpndnf@videotron.ca



ENVIRONNEMENT

SUBVENTION POUR COUCHES LABABLES

Sur présentation des pièces justificatives, la Municipalité remboursera 50% sur l'achat de couches lavables avant les taxes jusqu'à un maximum de 100$ par enfant de moins d'un an, par famille.

Pour obtenir un remboursement, le parent devra remplir le formulaire de réclamation et joindre la facture d'achat originale, une preuve de résidence et une copie de l'acte de naissance de l'enfant.

Documents à fournir :

- Formulaire de demande de remboursement

- Preuve de résidence

- Copie de l'acte de naissance de l'enfant (certificat de naissance)

- Factures original de l'achat des couches :

o Achat de couches neuves seulement – factures d'un magasin
o Achat d'un ensemble composé d'un minimum de 20 couches en tissu réutilisables
o Déposer la demande au plus tard dans les 90 jours suivant la date d'achat

Contactez la municipalité pour recevoir le formulaire.



PROGRAMME D'ÉCONOMISEUR D'EAU

Dans le cadre de la stratégie québécoise d'économie d'eau potable, la municipalité offre gratuitement aux 50 premiers propriétaires inscrits une trousse d'outils comprenant entre autres une pomme de douche à faible débit.

Pour recevoir votre trousse gratuite communiquez avec nous : 418 827 3755

*Une preuve de résidence sera demandée.

ÉCONOMISER PRÈS DE 40 % DE LA CONSOMMATION D'EAU CHAUDE



JOURS DE COLLECTES DES FEUILLES ET RÉDISUS VERTS

MRC de la Côte-de-Beaupré

LA MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ VOUS INFORME SUR :
LA GESTION DE SES MATIÈRES RÉSIDUELLES

JOURS DE COLLECTES DES FEUILLES ET RÉSIDUS VERTS

Saint-Joachim

- 22 octobre 2021
- 5 novembre 2021

DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOS FEUILLES ET RÉSIDUS VERTS !



AVIS AUX CITOYENS :
COLLECTE DE FEUILLES ET RÉSIDUS VERTS

En **octobre** et **novembre 2021**, des collectes spéciales de feuilles et résidus verts auront lieu dans la municipalité de Saint-Joachim. Les matières collectées seront valorisées par compostage.

Voici comment vous départir de vos feuilles et résidus verts:

- Déposez les feuilles et résidus verts dans des **sacs en papier** ou des **sacs en plastique orange ou transparents**;
- Le poids d'un sac ne doit **pas excéder 25 kg**;
- **Conservez** les sacs jusqu'au jour de la collecte;
- La **veille de la collecte** ou **avant 7h le matin** de la collecte, **déposez les sacs en bordure de rue**.

Matières acceptées : feuilles mortes, résidus de jardinage, résidus de déchaumage, retailles de haies, branches coupées de diamètre inférieur à 1 cm et de longueur maximale de 60 cm et mauvaises herbes (sauf les plantes exotiques envahissantes[1]).

1-Berce du Caucase, myriophylle à épis, renouée du Japon, roseau commun, impatiente de l'Himalaya et salicaire pourpre.

2021-09

CONTACTEZ-NOUS

Pour obtenir plus d'information sur le programme, communiquez avec nous aux coordonnées ci-dessous, selon votre région.

Québec	418 663-5513
Charlevoix	418 435-9063
Portneuf	418 873-6062, poste 2689

Pour postuler comme aide à domicile :

Rendez-vous sur
ciussscn.ca/recrutement/emploi

> Cliquez sur **Emplois disponibles**

> Dans la fenêtre **Territoire de l'emploi**, faites votre choix entre Charlevoix, Portneuf ou Québec

Territoire de l'emploi (port d'attache) :
Choisir...

> Dans la fenêtre **Catégorie d'emploi**, sélectionnez **Personnel paratechnique**

Catégorie d'emploi :
Choisir...

> Cliquez sur **Rechercher**

> Dans la liste des titres d'emploi, cliquez sur **Aide à domicile**

NOUS SOMMES ENGAGÉS POUR LE BIEN-ÊTRE DES PERSONNES ÂGÉES

Les travailleurs engagés dans le cadre du programme chèque emploi-service ne sont pas des employés du CIUSSS de la Capitale-Nationale, mais bien des travailleurs rémunérés par un programme gouvernemental externe.

Dans le cadre de ce programme, le CIUSSS de la Capitale-Nationale agit à titre de partenaire auprès des usagers et des travailleurs.



ciussscn.ca/cheque-emploi-service

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale
Québec

Avril 2021

PROGRAMME
CHÈQUE EMPLOI-SERVICE



NOUS SOMMES
ENGAGÉS



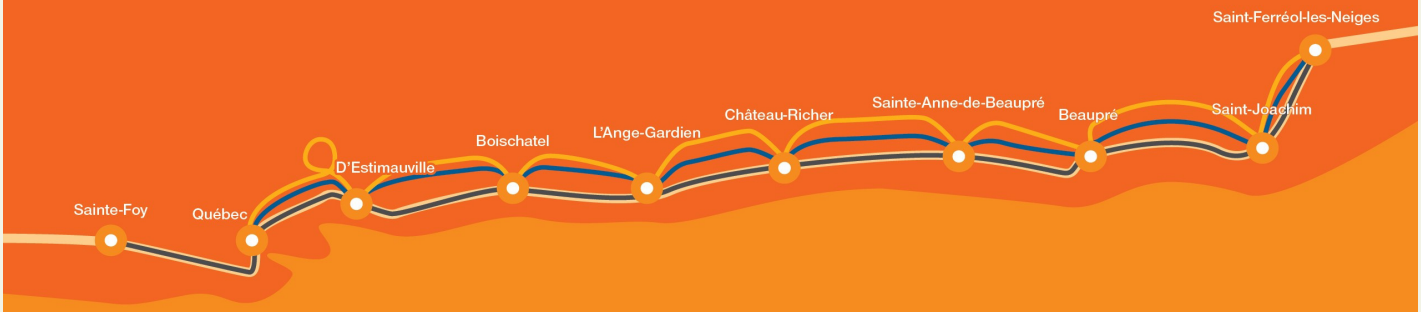
POUR LE
BIEN-ÊTRE DES
PERSONNES ÂGÉES



Québec

Transport collectif express

Côte-de-Beaupré < > Sainte-Foy



- Express Sainte-Foy
- Bus Québec
- Réservé de la Côte - collectif et adapté
  (sur réservation avant 15 h la veille)

	Heures de passage						
Saint-Joachim > Aller	6 h 05	6 h 30	-	-	5 h 45	8 h 45	-
Saint-Joachim < Retour	18 h 25	-	17 h 50	-	-	14 h 55	18 h 00
							Sur réservation

> Horaires complets disponibles en ligne
> Téléchargez l'application Zenbus

PLUmobi)e
Toujours près de vous

418 827-8484
plumobile.ca